

Le Président,

**Monsieur Jean Verger**  
**Président du Conseil de Développement**  
**du Pays de Lorient**

Lorient, le 7 octobre 2016

**Objet :** proposition de saisine sur la question des mobilités dans le cadre du travail sur la restructuration du réseau de transport urbain

Monsieur le président,

Comme vous le savez, la question des mobilités est au cœur des grandes politiques structurantes que conduit Lorient Agglomération dans le cadre de ses compétences : en matière d'aménagement de son territoire (Schéma de cohérence territoriale), de transport (Plan de déplacement urbain) d'habitat (Programme local de l'habitat), d'environnement et de développement durable (Agenda 21 et Plan climat-énergie territorial), de développement économique...

L'année 2017 sera de ce point de vue une année-charnière : la nouvelle gare sera mise en service, ainsi que le pôle d'échanges multimodal, et les deux nouvelles branches du Triskell seront également opérationnelles (hormis la partie ploemeuroise prévue en 2018).

Les grandes infrastructures étant livrées et constituant l'ossature sur laquelle reposera notre politique des mobilités, nous pourrions poursuivre la réflexion autour de la refonte de notre réseau de transport urbain, et de ses interactions avec l'ensemble des autres modes de déplacements, afin que celui-ci puisse au terme de ce travail répondre encore mieux aux besoins de mobilité des habitants, quel que soit leur profil.

La précédente refonte datant de 2007 et les besoins et usages ayant dans l'intervalle évolués, il nous a en effet paru nécessaire de réinterroger la structuration notre réseau et son fonctionnement, d'autant que la fusion avec la Communauté de communes de la Région de Plouay en 2014 a fait croître le périmètre de transport urbain de 36 %, pour 6,5 % de population supplémentaire.

Pour mener à bien ce grand projet, il est nécessaire que nous puissions conduire une concertation qui soit la plus large possible, à la fois pour recueillir les attentes et besoins dans toute leur diversité, mais également pour inscrire ces échanges dans un cadre tenant compte d'un certain nombre de

contraintes, étant entendu que le résultat de ce travail ne pourra consister en la somme des besoins individuels.

Cette phase de concertation a débuté, à la fois auprès des communes mais également des habitants et usagers du territoire, et celle-ci sera amenée à s'intensifier dans les semaines et mois qui viennent.

Nous disposons aujourd'hui d'éléments d'analyse de la réalité des mobilités sur le territoire (enquête origines-destinations de novembre 2015 conduite par la CTRL, étude Mobilités 2016 dans le cadre du Scot), mais aussi de rendus d'un travail d'expertise territoriale articulant la question des mobilités avec celle de l'armature urbaine du territoire.

De ce travail d'expertise territoriale, de grands principes de cadrage de la réflexion ont été énoncés (hiérarchisation du réseau, lisibilité, optimisation des temps de parcours, adaptation de l'offre à la densité d'habitat, niveaux de desserte du territoire...) ainsi que des préconisations d'actions (organiser le système urbain central autour du Triskell, développer des lignes expresses depuis le nord du territoire, s'appuyer sur le ferroviaire...).

En tant que représentant de la société civile et de ses différentes composantes, il nous semble essentiel que le Conseil de Développement du Pays de Lorient puisse faire vivre lui aussi cette concertation et se saisisse de ces éléments d'analyse et de préconisation pour nous en proposer une lecture critique. Les réflexions déjà conduites par le groupe de travail mobilités / accessibilité pourraient à ce titre constituer des éclairages intéressants.

Je vous propose donc si vous en êtes d'accord, de vous fournir cette matière première, et de mettre ce sujet en débat auprès de vos membres. Comme nous l'avions évoqué, cette concertation pourrait utilement s'élargir en s'appuyant sur la journée consacrée à l'économie verte que vous souhaitez organiser en décembre, que vous envisagiez de consacrer largement à la question des mobilités.

Nous débiterons le travail sur les orientations d'exploitation du futur réseau à la fin du premier trimestre 2017. Nous souhaiterions donc que le premier livrable du travail que vous aurez engagé puisse intervenir à cette période.

Certain de l'intérêt que vous porterez à ce projet et vous remerciant par avance de votre contribution à cette réflexion importante pour le territoire et ses habitants, je vous prie d'agréer, monsieur le Président, mes sincères salutations.

Norbert METAIRIE

